

LIGNE NOUVELLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN
TRANSPORT FERROVIAIRE
FIABLE ET PERFORMANT
AU QUOTIDIEN



REUNION PUBLIQUE d'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Bouches-du-Rhône Marseille

12 juin 2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



SOMMAIRE

1. ACCUEIL

- + Présentation des intervenants
- + Mot du garant de la concertation

2. LE PROJET LNPCA

- + Les grandes étapes du projet
- + Les enjeux de mobilité des métropoles
- + Présentation du projet en cohérence avec la décision ministérielle du 4 mars 2019

3. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS

- + Aménagements sur le nœud ferroviaire marseillais
- + Coûts des aménagements

4. LA CONCERTATION

- + Calendrier pour le secteur des Bouches-du-Rhône
- + Dispositif de concertation avec le public

5. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

01. ACCUEIL

- Présentation des intervenants
- Mot du garant de la concertation

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

13/06/2019



Présentation

- Animateur

- Stéphane SAINT-PIERRE

- Intervenants

- Philippe TABAROT - Vice-Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Philippe QUEVREMONT - Garant de la concertation CNDP
- Hélène JOUVE - Directrice projet Quartiers Libres - Métropole Aix-Marseille Provence

- SNCF Réseau

- Jean-Marc ILLES - Directeur régional adjoint - Chef de mission LNPCA
- Nicolas GUYOT - Directeur des études LNPCA
- Roland LEGRAND - Directeur mission gares nouvelles



Philippe TABAROT

Vice-Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge des transports

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

13/06/2019



Philippe Quevremont

Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 30 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **vous devez chercher à convaincre**

02. LE PROJET LNPCA

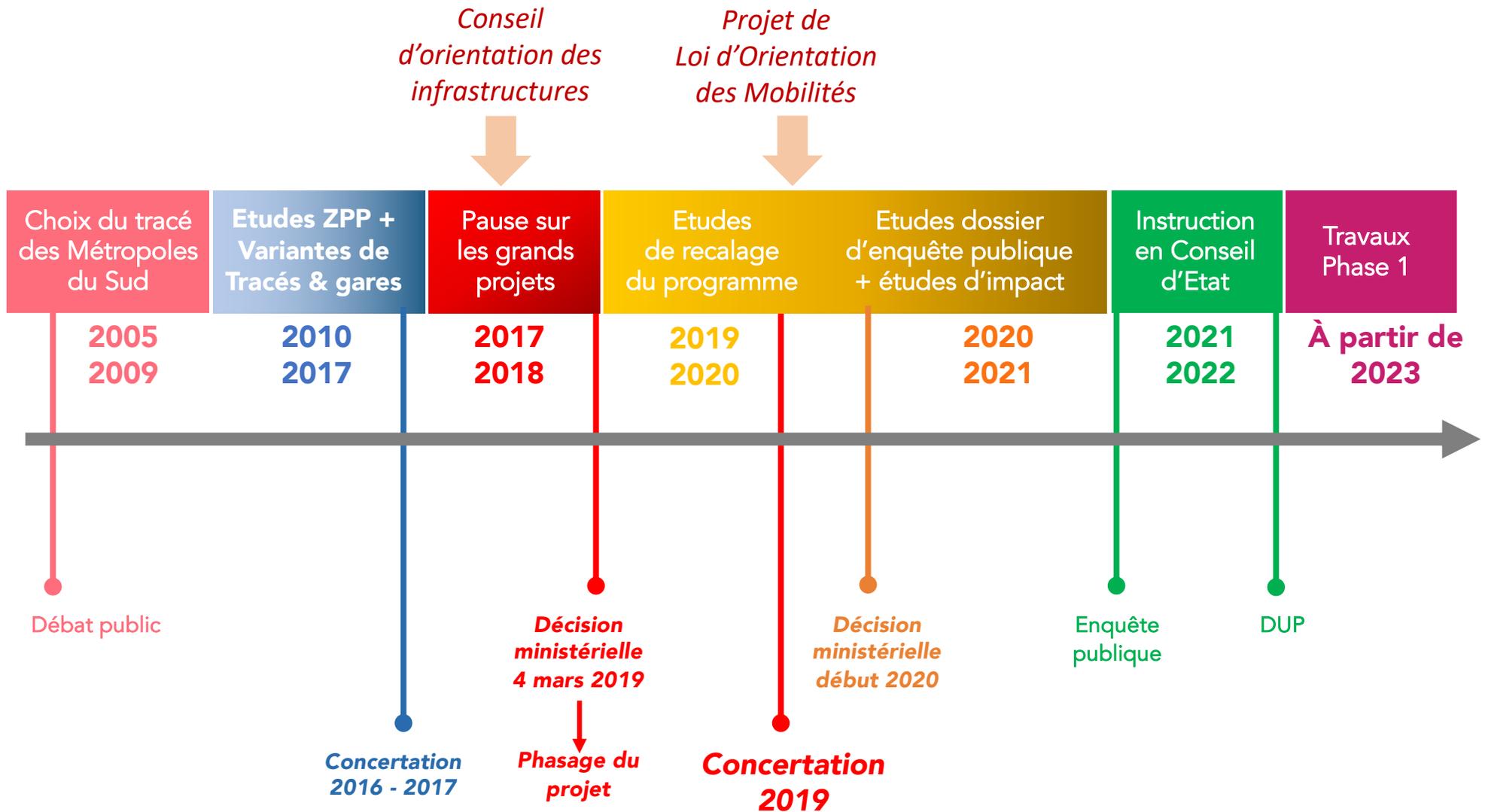
- Les grandes étapes du projet
- Les enjeux de mobilité des métropoles régionales
- Présentation du projet en cohérence avec la décision ministérielle du 4 mars 2019
- Les différents types d'aménagements
- Les aménagements par secteur de concertation

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

13/06/2019

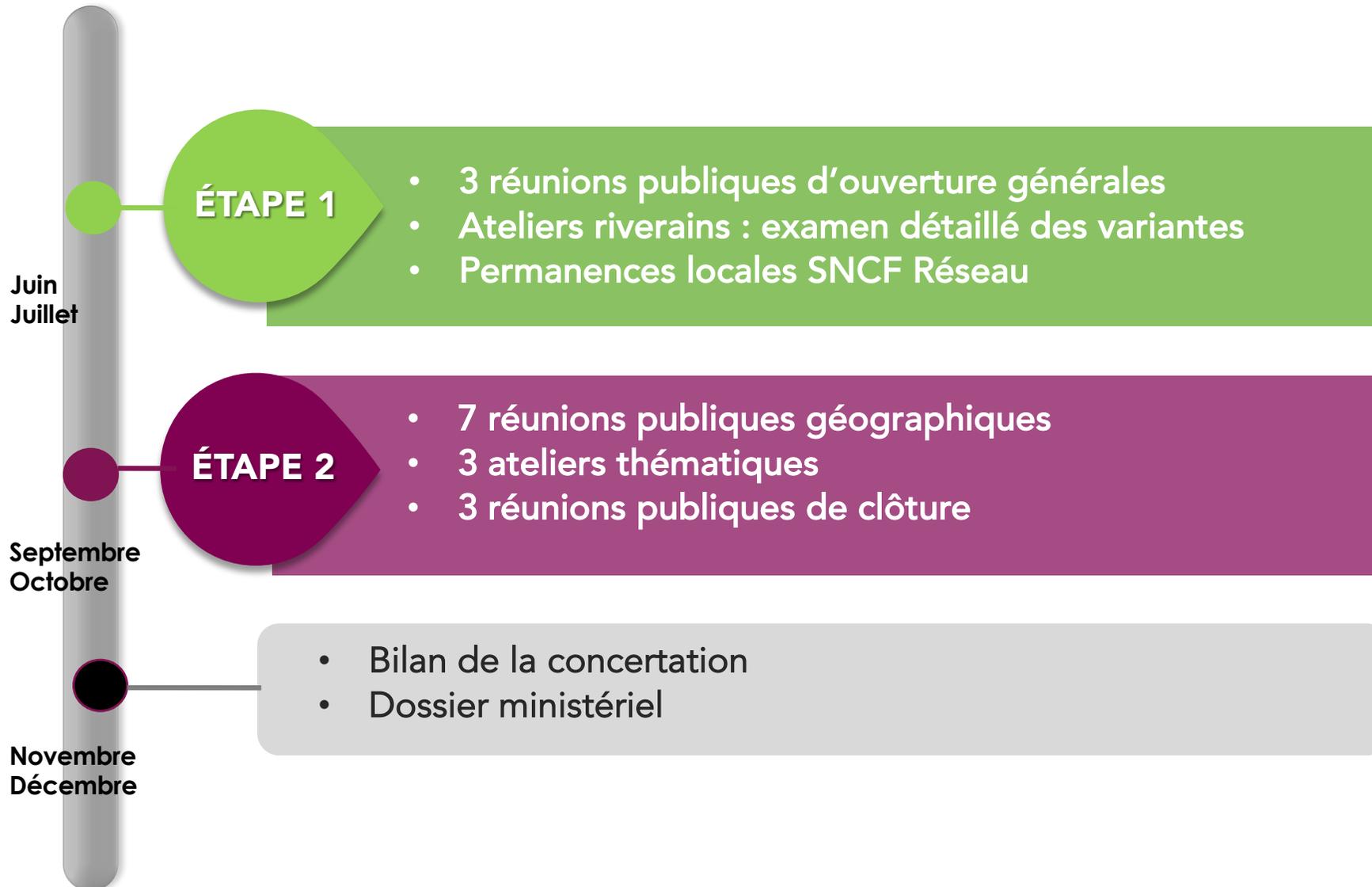


Grandes étapes du projet



Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019



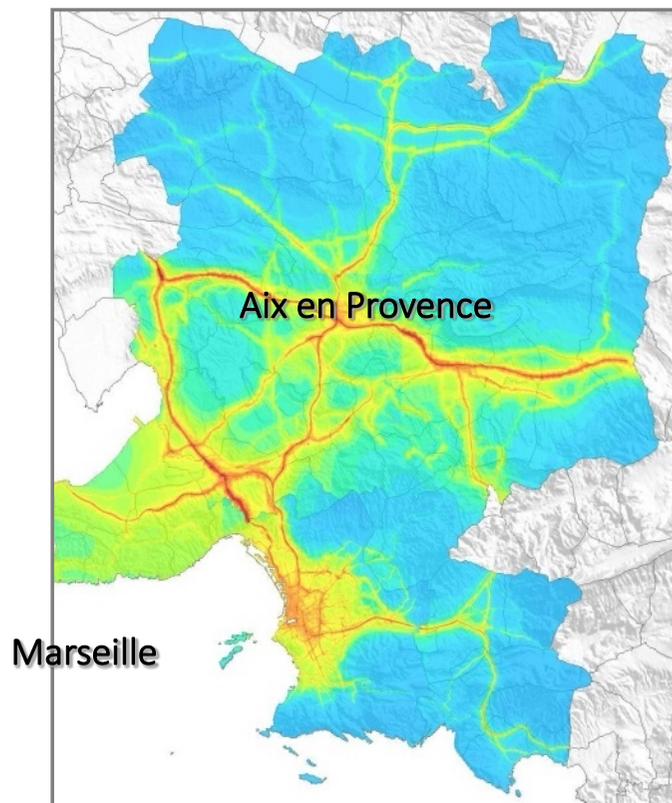
Enjeux de mobilité : plus de 4 millions d'habitants concentrés dans 3 métropoles aux réseaux routiers saturés

- **Un trafic routier en hausse**
- **Un temps considérable perdu dans la congestion**
 - Aix-Marseille → **40 j** de travail */ an
 - Toulon–La Seyne → **15 j** de travail / an
 - Nice-Sophia → **25 j** de travail / an
- **Marseille la ville la plus embouteillée de France en 2017**
- **1,5 fois** plus d'accidents en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France
 - 10 000 blessés / an
 - 350 morts / an

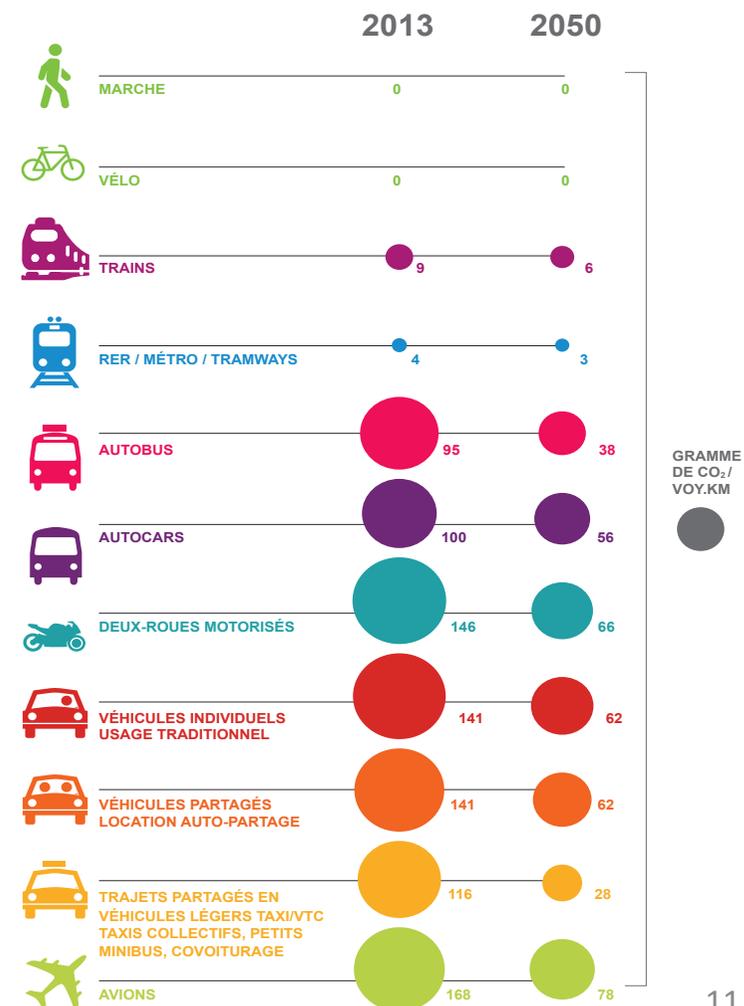


Enjeux de mobilité : le ferroviaire, une réponse adaptée aux besoins de mobilité durables

- 900 000 personnes exposées à des dépassements de seuil de pollution en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Contentieux européen en cours



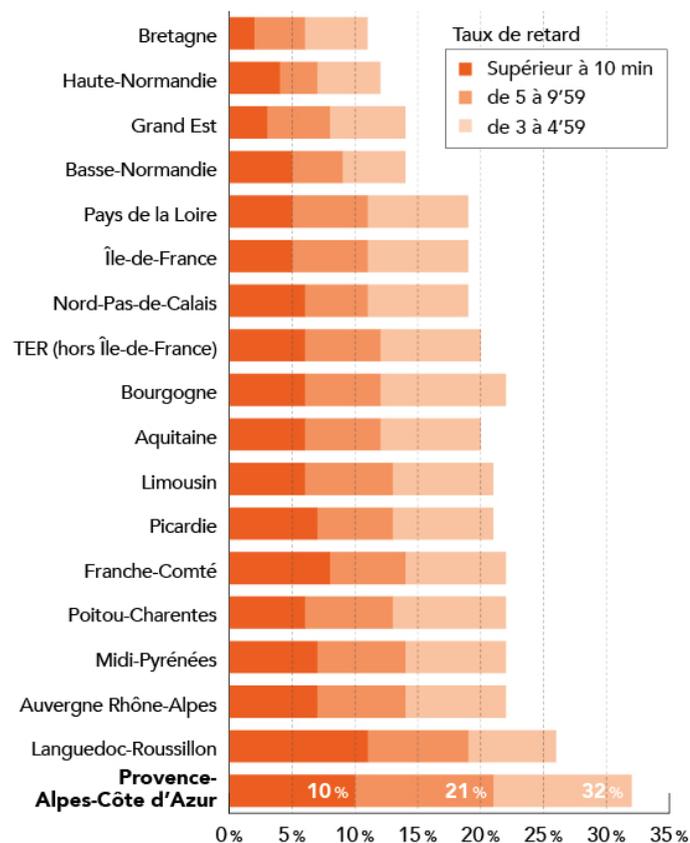
- Le train est un des modes de transport le moins polluant



Enjeux de mobilité : une régularité ferroviaire très dégradée par rapport aux autres régions françaises

- Provence-Alpes-Côte d'Azur : la région au plus fort taux de retard et d'annulation de France

- Le nœud ferroviaire marseillais est le 2nd en France en termes d'irrégularité



Ville	Minutes de train perdues / an*
Lyon Part Dieu	302 300
Marseille St-Charles	243 000
Strasbourg	102 800
Toulouse Matabiau	71 500
Tours – St-Pierre des Corps	42 100

* Cumul des retards des circulations commerciales

Enjeux de mobilité : les nœuds ferroviaires marseillais et azuréens concentrent l'irrégularité

La configuration des nœuds et l'infrastructure unique saturée entre Marseille et Vintimille expliquent ces mauvaises performances



LNPCA : la décision ministérielle du 4 mars 2019

Face à ce constat le gouvernement priorise pour la LNPCA la désaturation des nœuds métropolitains

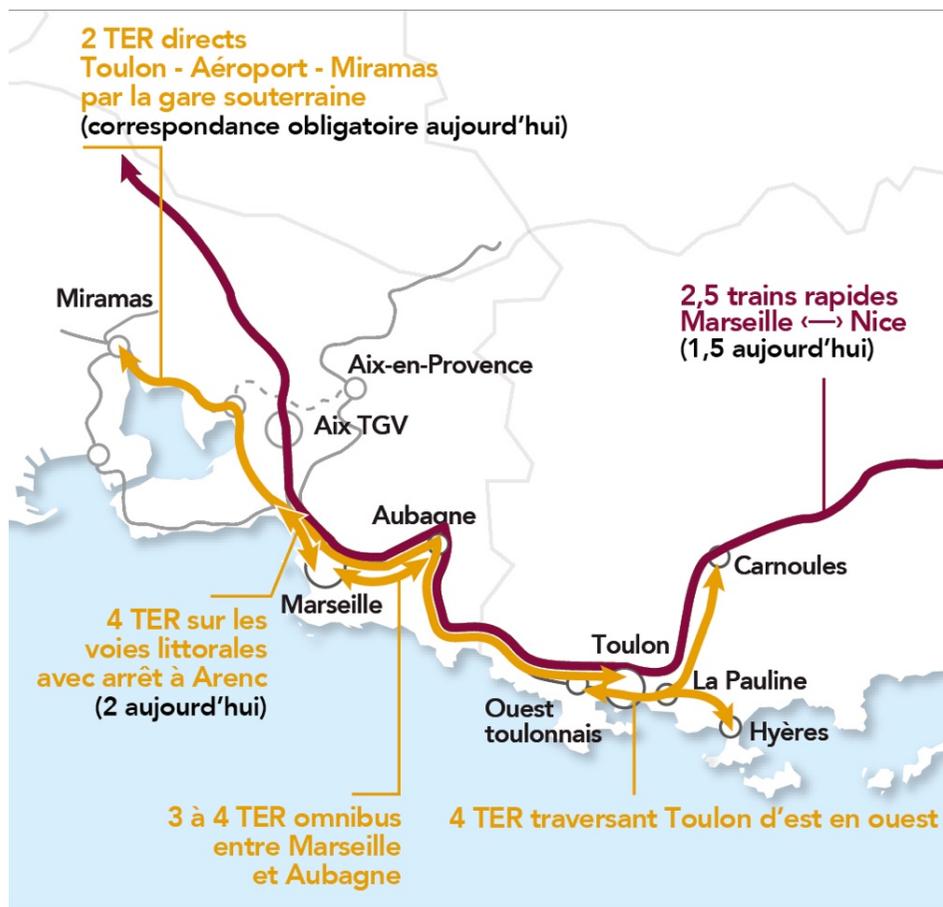
- Réaffirme la nécessité de traitement des nœuds ferroviaires comme 1^{ère} étape pour améliorer leur régularité et accroître leur capacité pour les transports du quotidien
 - ✓ Réalisation sans attendre les aménagements de phase 1
 - ✓ Réalisation ensuite les aménagements de la phase 2
- Demande de coordonner le déploiement de l'ERTMS sur Marseille Vintimille avec le projet LNPCA
- Ne prévoit pas de poursuivre les études de la variante de passage en tunnel dans la vallée de l'Huveaune
- Demande à SNCF Réseau de
 - ✓ **Finaliser les études techniques de recalage du projet pour mai 2019**
 - ✓ **Concierter ensuite sur les aménagements des phases 1 et 2**
 - ✓ **Rendre un dossier ministériel (intégrant bilan concertation) à l'automne 2019**
- Prévoit une nouvelle Décision Ministérielle post concertation en cohérence avec la LOM
 - ✓ Décidera du périmètre de l'enquête publique
 - ✓ Lancera une mission spécifique pour le financement du projet

Présentation du projet : les bénéfices des phases 1 et 2 du projet

Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	Capacité / Services (heure de pointe)
<ul style="list-style-type: none">• Séparation des flux en surface à Marseille St-Charles<ul style="list-style-type: none">• Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs<ul style="list-style-type: none">• Marseille-Miramas• Marseille Aix-TGV• Marseille-Aix• Marseille-Aubagne• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde• Itinéraire alternatif en cas d'incident	<ul style="list-style-type: none">• Libération de capacité sur les voies de surface à St-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant<ul style="list-style-type: none">• Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)• Permet un passage à une logique de RER métropolitain• Création de nouveaux services entre Miramas - Vitrolles aéroport - Aubagne - Toulon• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice

Présentation du projet : les services permis par les phases 1 et 2 sur le nœud marseillais



LES SERVICES APPORTÉES EN HEURE DE POINTE PAR LES AMÉNAGEMENTS DES PHASES 1 ET 2



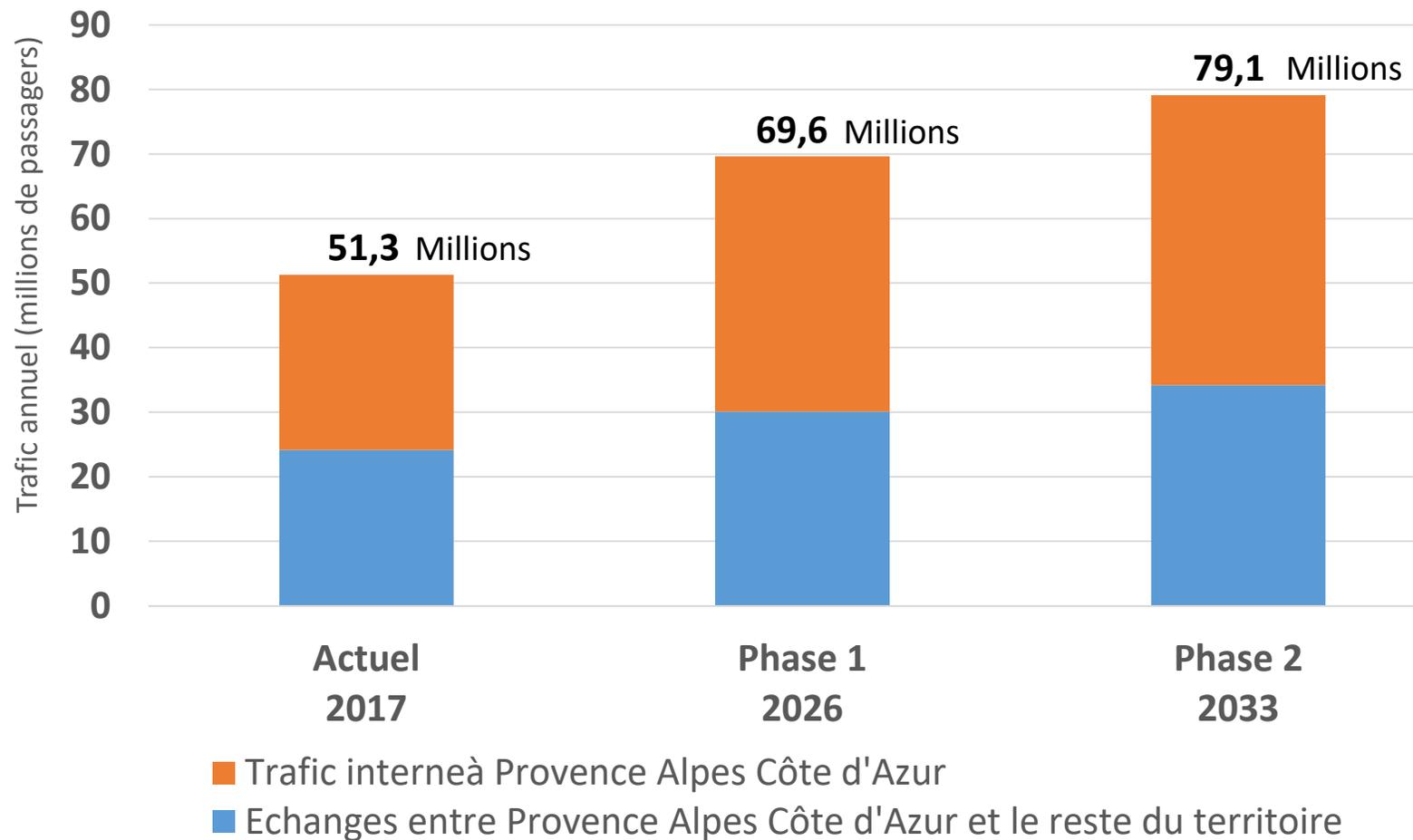
LE PROJET REND POSSIBLE UNE OFFRE TER RENFORCÉE AUTOUR DE MARSEILLE

Projet LNPCA seul

Projet LNPCA + projets futurs

Présentation du projet : nombre de voyageurs attendus suite aux phases 1 et 2 du projet

+ 36% suite à la phase 1 → + 54% suite à la phase 2



03. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS

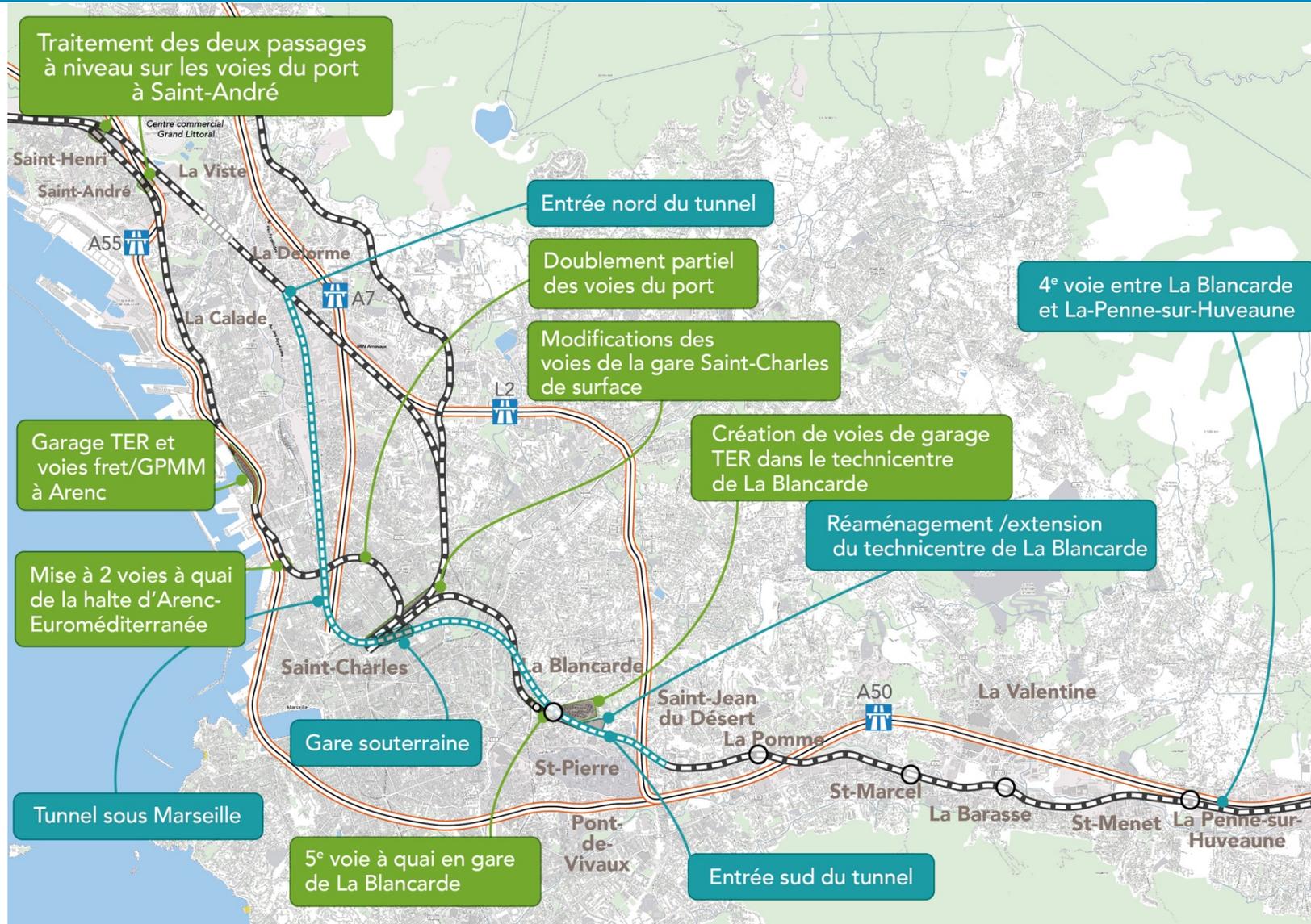
- Aménagements sur le nœud ferroviaire marseillais
- Coûts des aménagements

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

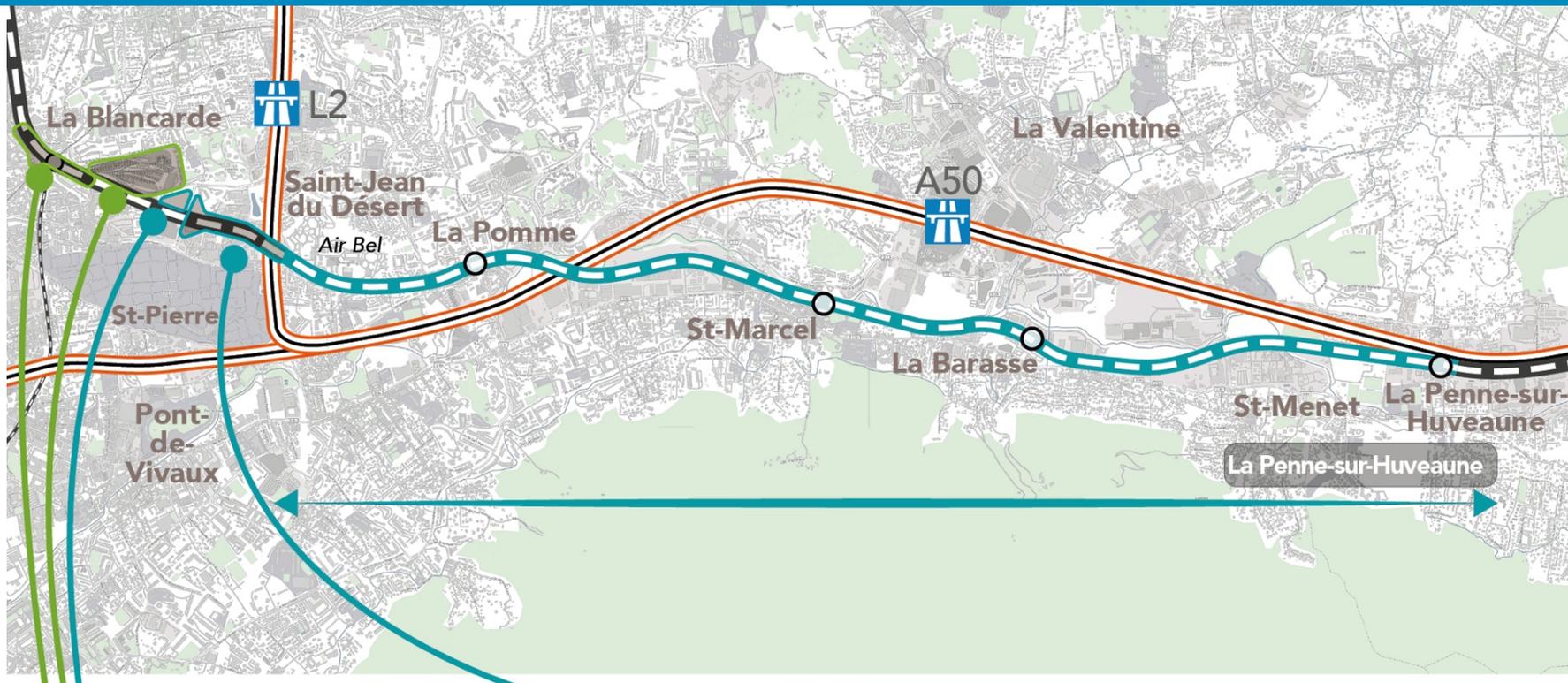
13/06/2019



Présentation du projet : les phases 1 et 2 de la LNPCA sur le nœud marseillais



Aménagements sur le secteur Blancarde - La Penne-sur-Huveaune



GARE DE LA BLANCARDE

- Création d'une 5^e voie à quai en gare de La Blancarde (PHASE 1)

TECHNICENTRE BLANCARDE

- Création de voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde (PHASE 1)

- Restructuration et extension (PHASE 2)

BLANCARDE - PARETTE

- Entrée / sortie Est du tunnel Saint-Charles dans le secteur de La Parette, zone d'activité des Locaux bleus (PHASE 2)

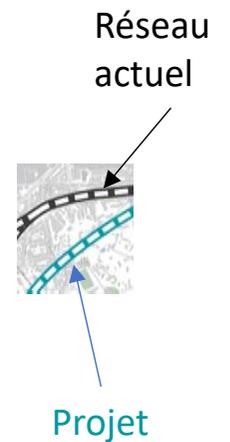
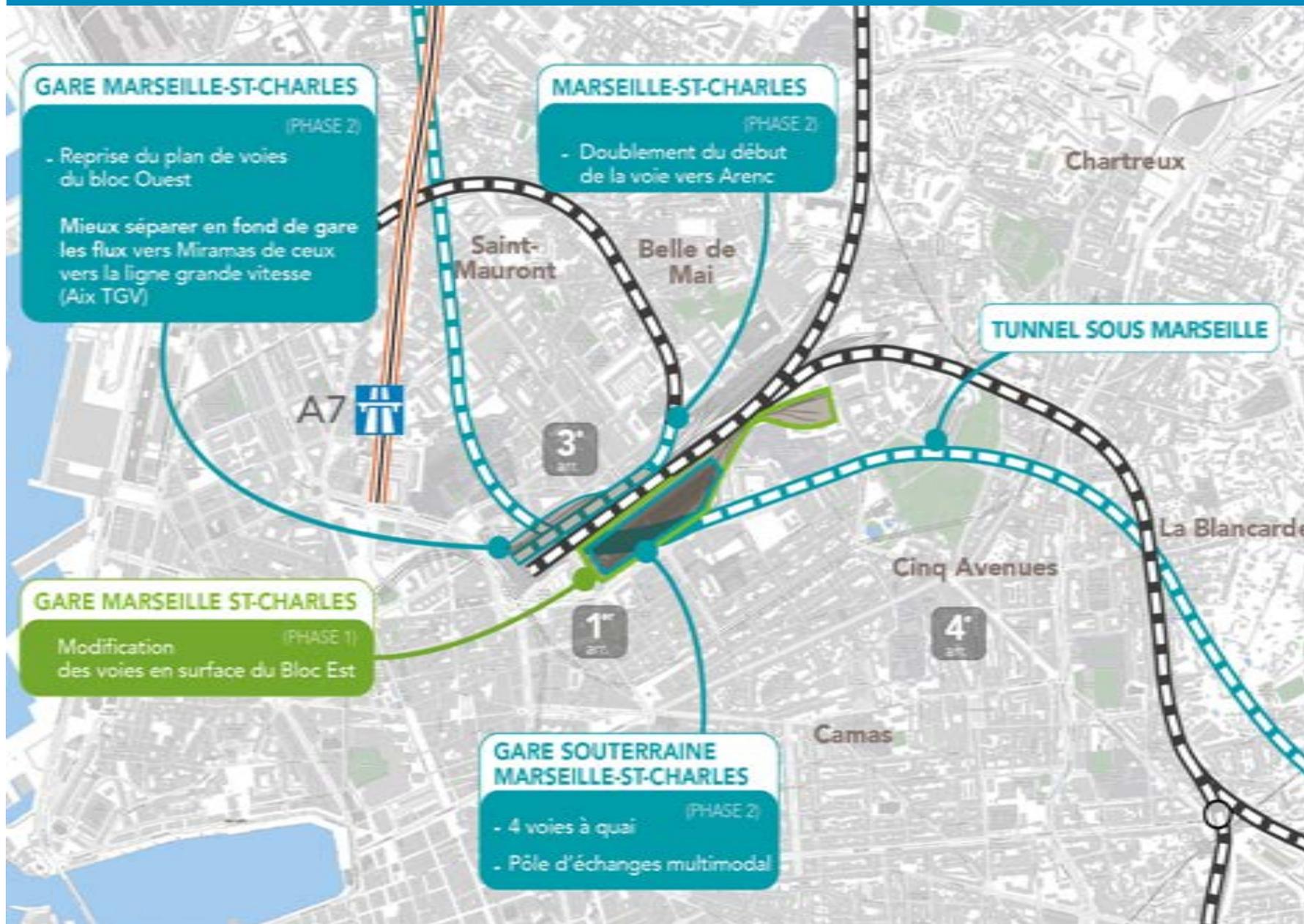
- Franchissement de la L2 et de la coulée verte qu'elle porte

DE LA BLANCARDE À LA GARE DE LA PENNE/HUVEAUNE

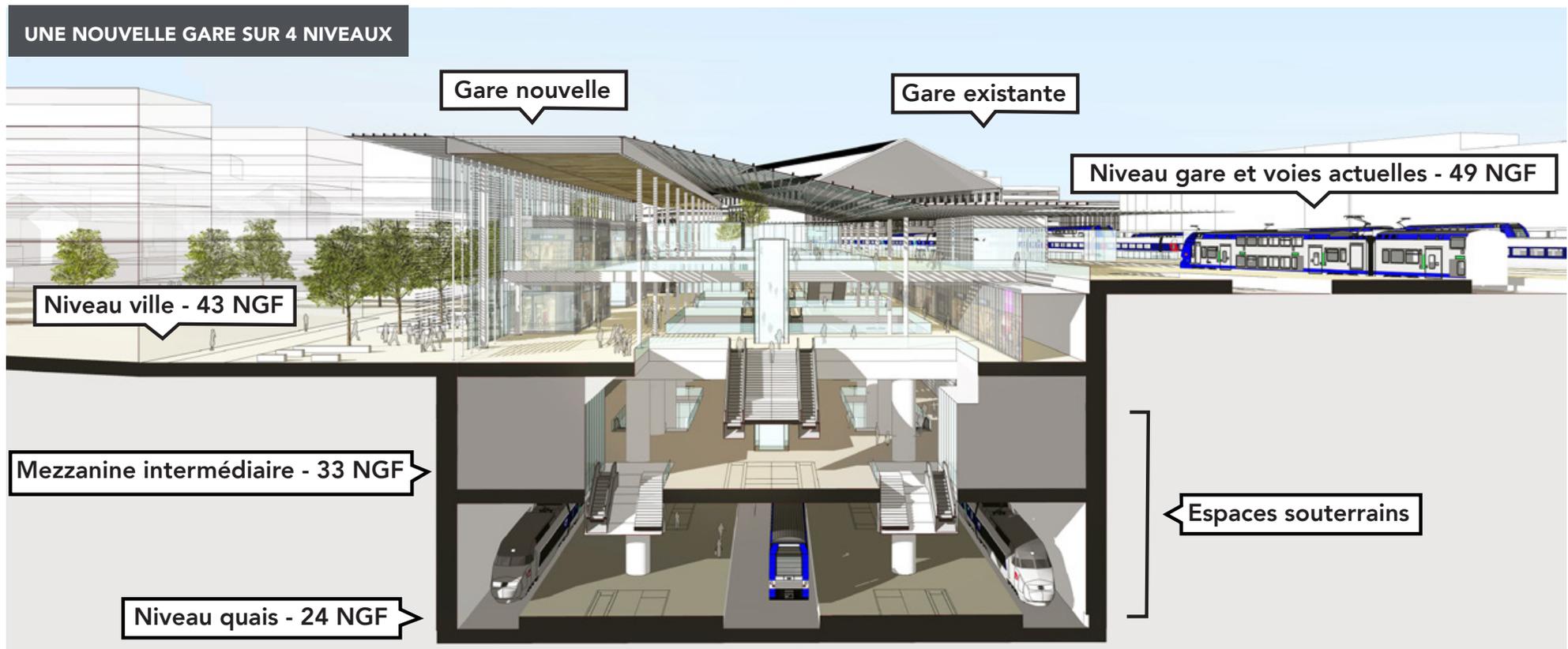
- Pour porter le service omnibus entre Saint-Charles et Aubagne de 3 à 4 TER par heure et par sens en période de pointe, création d'une 4^e voie (option) de La Blancarde jusqu'à la gare de la Penne-sur-Huveaune : (PHASE 2)

- Principalement située au nord des voies existantes, sauf d'Air Bel à La Pomme
- Modification des quais des gares de La Pomme et La Barasse
- Enjeux d'insertion et d'aménagement urbain
- Enjeux hydrauliques

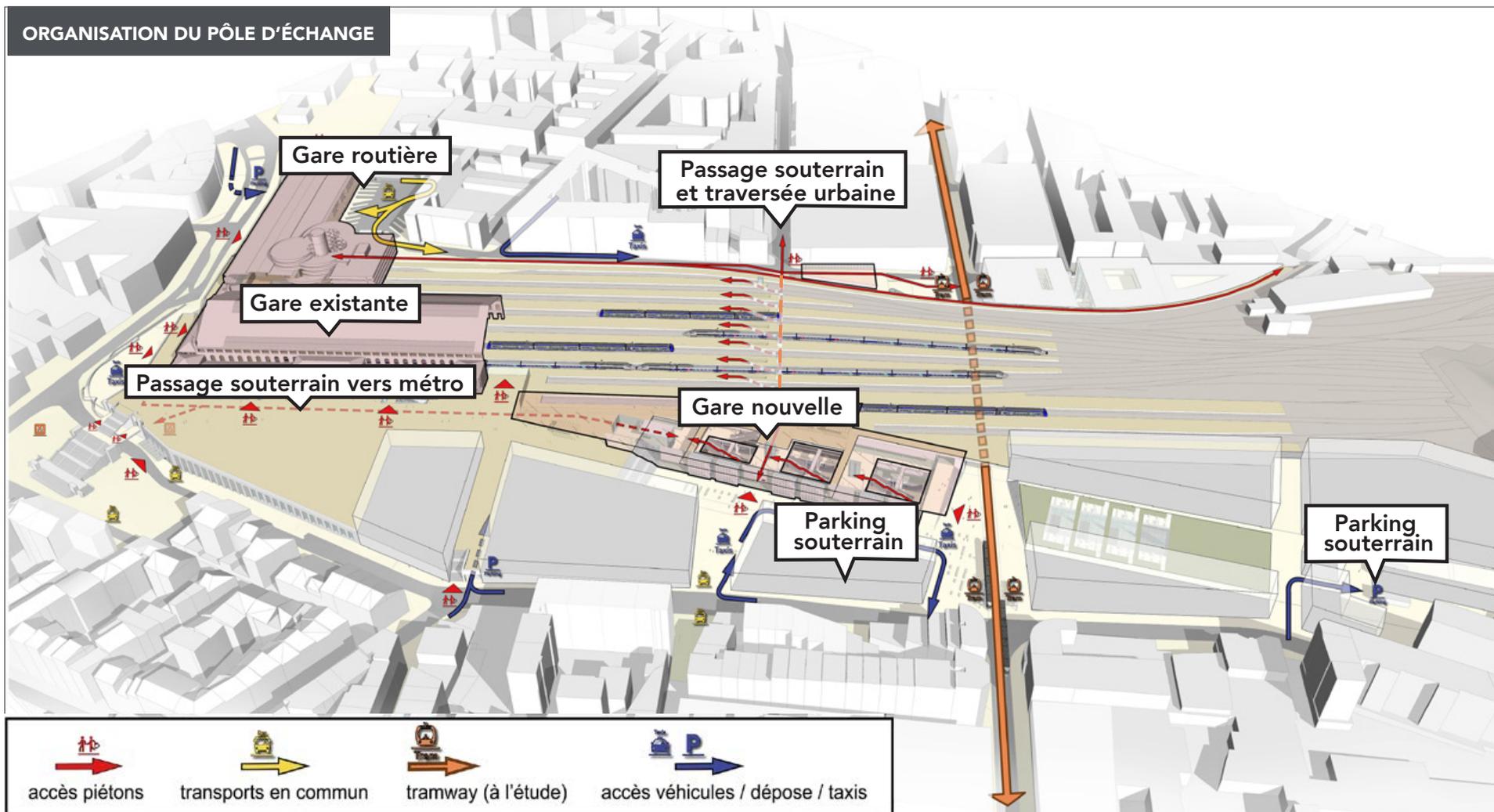
Aménagements sur le secteur de la Gare Marseille Saint-Charles



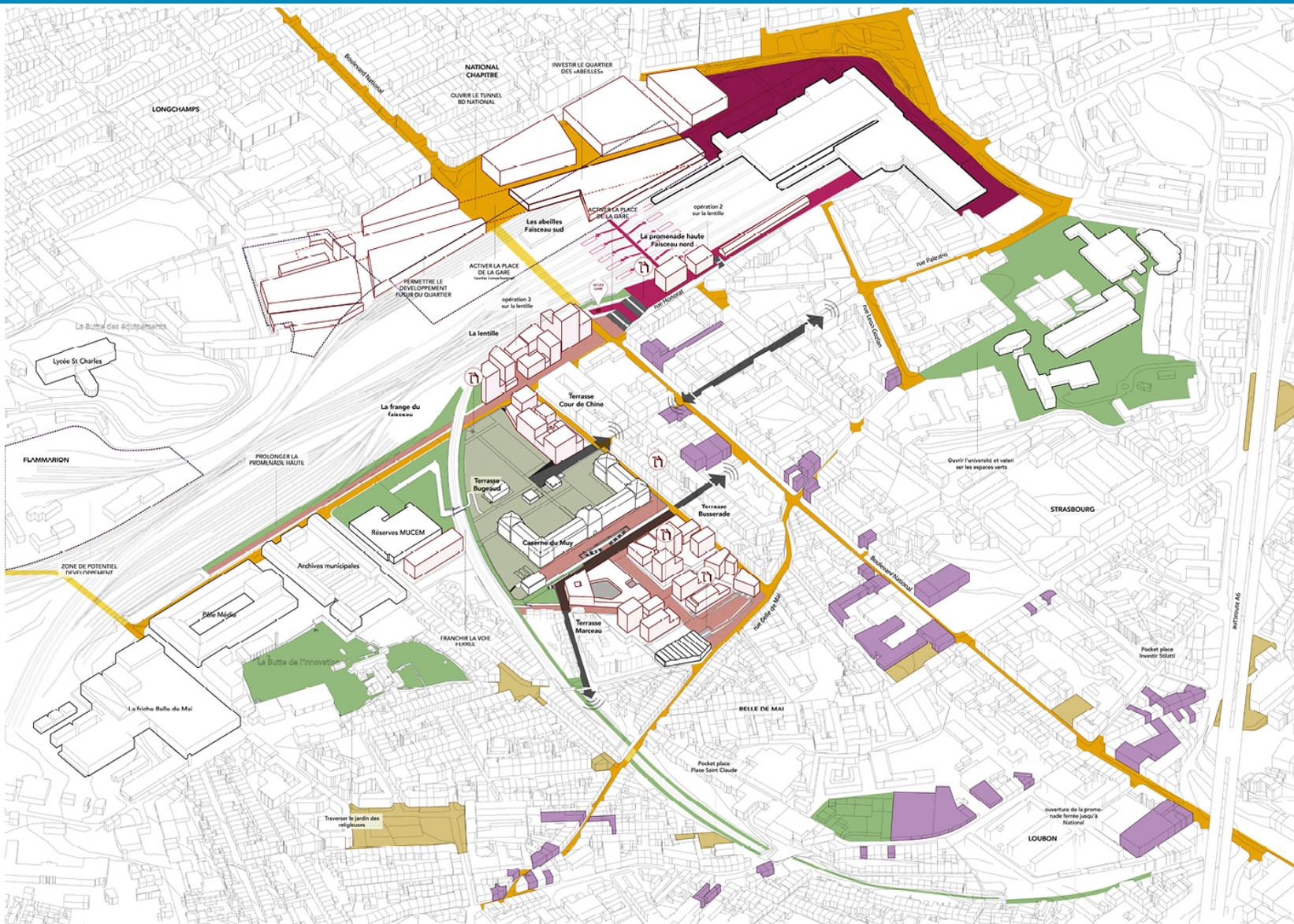
Les différents niveaux de la nouvelle gare de Marseille Saint-Charles



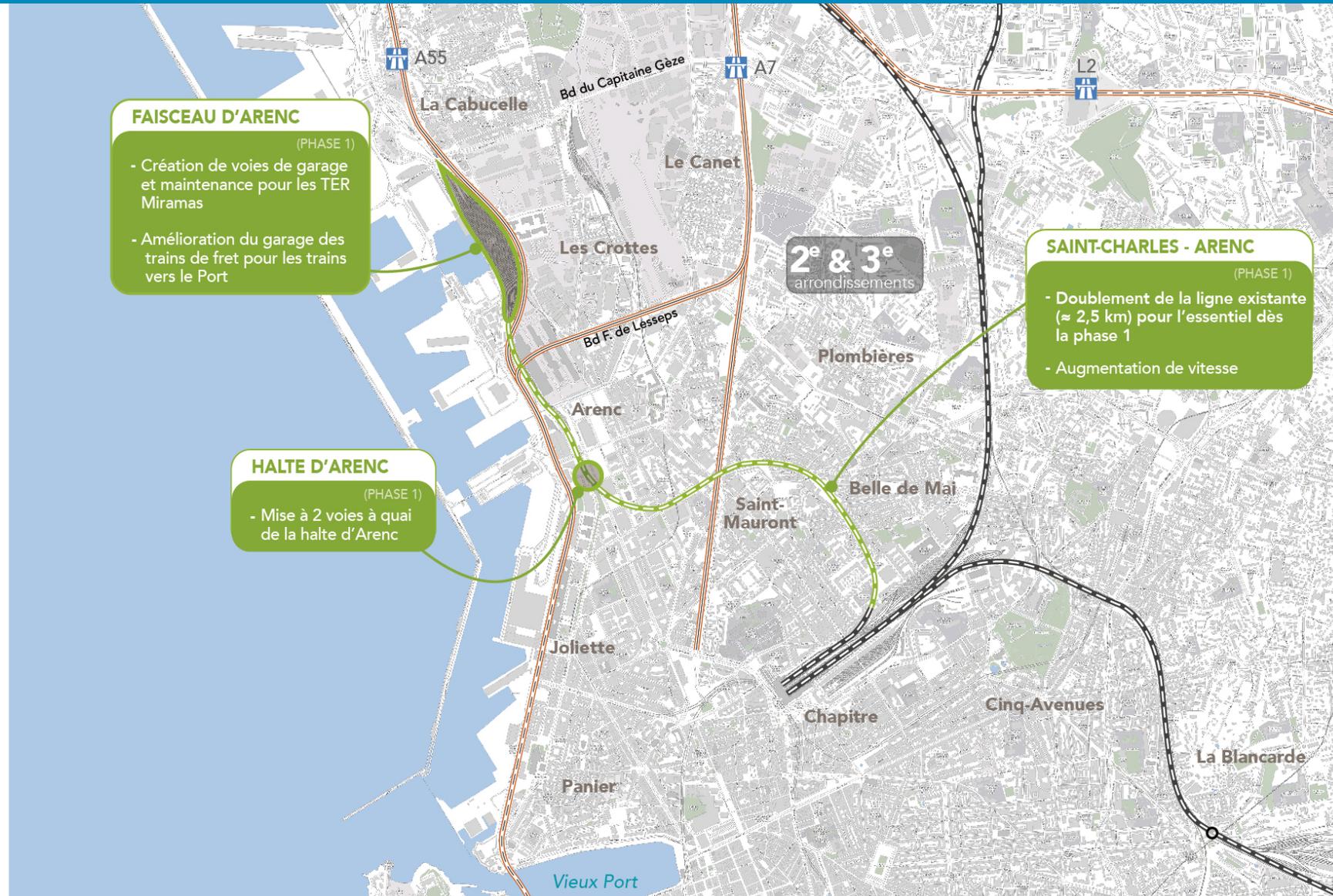
Le futur pôle d'échanges de Saint-Charles



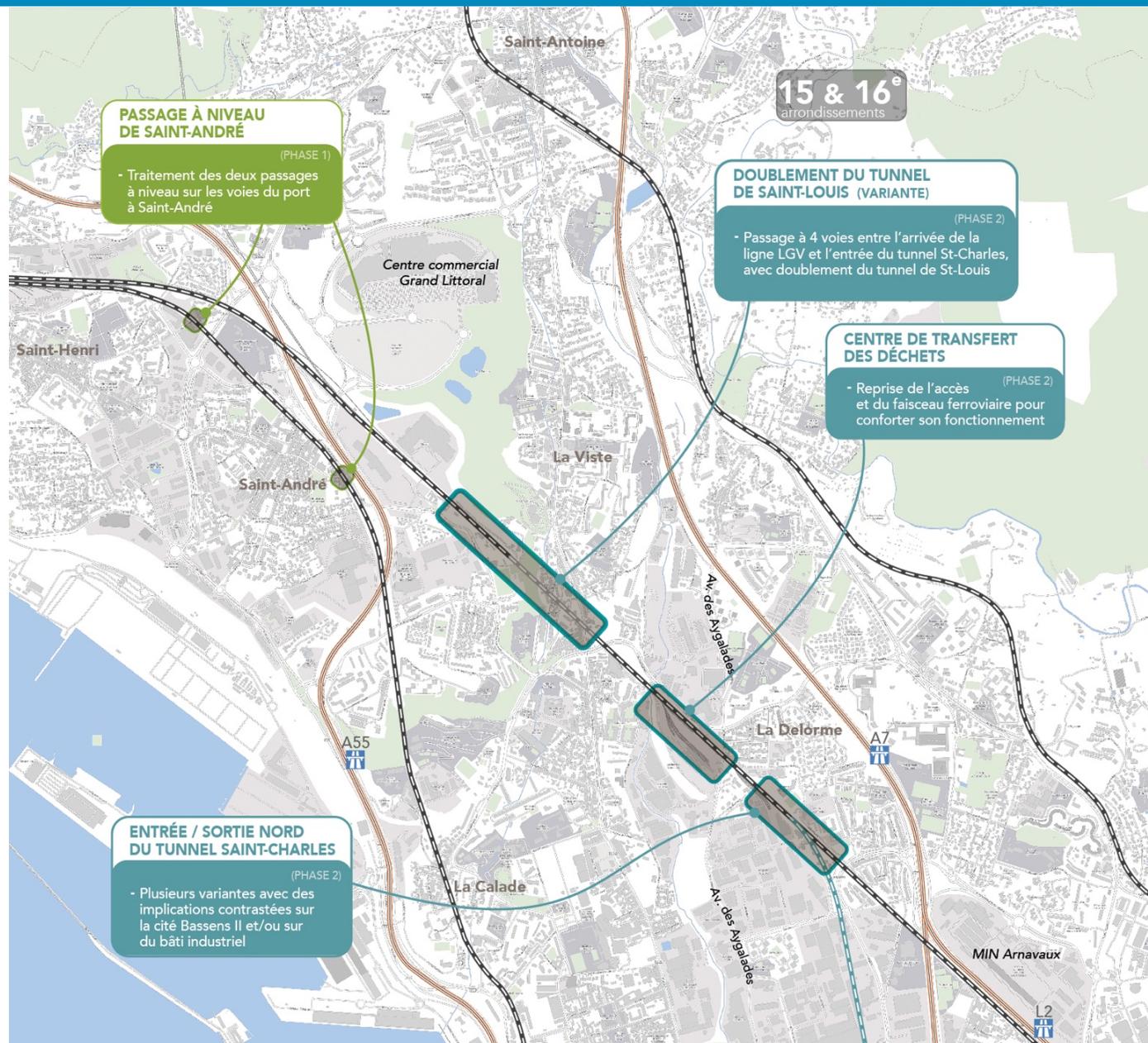
Cohérence d'aménagement de la future gare avec le projet « Quartiers libres »



Aménagements sur le secteur faisceau d'Arenc - Marseille Saint-Charles



Aménagements sur le secteur Marseille nord



Coûts des aménagements (€ constants)

Nœud marseillais

■ Phase 1 : 353 M€

- Corridor ouest : 192 M€
- Bloc est : 50 M€
- Libération cour Abeilles : 44 M€
- Blancarde 5^{ème} voie : 42 M€
- Blancarde remisage : 25 M€

■ Phase 2 : 1 954 M€

- Bloc ouest : 33 M€
- Bloc est : 12 M€
- Libération cour Abeilles : 74 M€
- Valorisation immobilière : -40 M€
- Blancarde technicentre : 95 M€
- Gare, tunnel et raccordements : 1 780 M€

- *Option doublement du tunnel St-Louis : 85 M€*
- *Option 4^{ème} voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune : 316 M€*

Projet LNPCA

■ Phase 1 : 735 M€

- Bouches-du-Rhône : 353 M€
- Var : 184 M€
- Alpes-Maritimes : 198 M€

■ Phase 2 : 2 345 M€

- Bouches-du-Rhône : 1 954 M€
- Alpes-Maritimes : 391 M€

- *Options : 401 M€*

■ Total phase 1 + phase 2

- **3 080 M€**
- **3 481 M€ avec options**

04. LA CONCERTATION

- Calendrier pour le secteur des Bouches-du-Rhône
- Dispositif de concertation avec le public

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

13/06/2019



Calendrier de la concertation

12 juin - 18 octobre 2019

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> 12 juin 2019 à Marseille 	
Ateliers à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles 28 juin : Blancarde 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} juillet : Marseille Nord 3 juillet : Gare Saint-Charles
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles 24 juin et 10 juillet : Blancarde 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 	<ul style="list-style-type: none"> 4 juillet : Marseille Nord 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest 26 septembre 2019 : Marseille Nord 30 septembre 2019 : Blancarde – 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 1^{er} octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles 	
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice 	
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> 17 octobre 2019 à Marseille 	

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Réunions, ateliers et permanences

- Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau
- Site internet : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

05. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

13/06/2019



Règles pour les échanges

- + Respect
- + Ecoute
- + Pas de jugement
- + Bienveillance
- + Les échanges sont enregistrés - verbatim
- + Des photographies peuvent être prises
- + Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous
- + Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



Echanges avec les participants

Vos questions ?

Vos contributions ?



- Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur
- Attendez le micro pour parler
- Présentez-vous

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

13/06/2019

